

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 8 octobre 2015

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROMÉ-MISSISQUOI

Une séance spéciale s'est tenue à l'Hôtel de ville, le mardi 8 octobre 2015, à compter de 9 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jacques Ducharme.

Sont absents les conseillers Louis Roy et Pierre Tougas.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

MM.		Marie-France Moquin
	Charles Barbeau	
MME	Suzanne Lessard	Jean Lévesque

Madame Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Conformément à l'article 157 du code municipal les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été signifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 6 octobre 2015 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

SUJETS :

- **Octroi du contrat mise en forme des accotements et nettoyage des fossés sur le chemin municipal Richford d'une longueur de 1,1 kilomètres;**
- **Adoption du règlement RM-330-2012-15 concernant la circulation et le stationnement**

RÉS 811-10-15 OCTROI DU CONTRAT MISE EN FORME DES ACCOTEMENTS ET NETTOYAGE DES FOSSÉS SUR LE CHEMIN MUNICIPAL RICHFORD D'UNE LONGUEUR DE 1,1 KILOMÈTRES

CONSIDÉRANT QUE des quatre entrepreneurs invités par l'appel d'offres du 23 septembre 2015, deux y ont répondu;

CONSIDÉRANT QUE le montant des soumissions incluant les taxes se détaillent comme suit :

- | | |
|---------------------------------------|--------------|
| - J. A. Beaudoin Construction Ltée. : | 21 615,30 \$ |
| - Excavation Giroux Inc. : | 13 304,91 \$ |

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard
Appuyé du conseiller Jean Lévesque
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg octroie le contrat de mise en forme des accotements et nettoyage des fossés sur le chemin municipal Richford d'une longueur de 1,1 kilomètres à Excavation Giroux Inc., au montant de 13 304,91 \$.

QUE : Le maire et la directrice générale, secrétaire-trésorière sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer la dépense ci-haut décrite.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 8 octobre 2015

**RÉS 812-10-15 ADOPTION DU RÈGLEMENT RM-330-2012-15
CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT**

Il est proposé par le conseiller Charles Barbeau
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal adopte le règlement RM-330-2012-15 concernant la circulation et le stationnement.

ADOPTÉE

RÉS 813-10-15 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Lévesque
Appuyé du conseiller Charles Barbeau
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

Jacques Ducharme
Maire

Anne Pouleur
Directrice Générale
Secrétaire-Trésorière

